

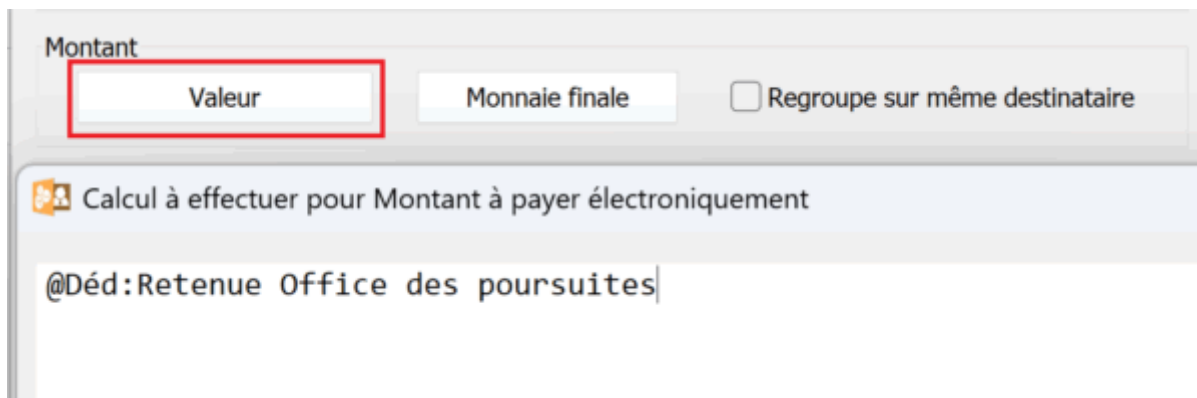


Crésus Salaires

9.1.3 - Définition pour paiements électroniques : section Montant

9.1.3 - Définition pour paiements électroniques : section Montant

Le bouton *Valeur* permet de définir le montant qui devra être payé. Dans notre exemple, utilisez la rubrique de type *Déduction* « 5089. Retenue Office des poursuites » :



Montant

Valeur Monnaie finale ☐ Regroupe sur même destinataire

Calcul à effectuer pour Montant à payer électroniquement

@Déd:Retenue Office des poursuites

Le bouton *Monnaie finale* permet de définir la devise dans laquelle ce genre de paiement sera effectué par défaut.

Si un ordre de paiement inclut plusieurs montants pour un même destinataire, l'option *Regroupe sur même destinataire* permet de les grouper en un seul montant.